

Lourdes : suppression des processions ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 8 août 2016



J'apprends que les processions qui ont lieu habituellement dans la ville de Lourdes le 15 Août ne pourront avoir lieu cette année. La préfecture ne disposerait pas des moyens nécessaires pour assurer la protection des catholiques.

La fête de l'Assomption est pour la communauté catholique une fête majeure. Particulièrement en France où elle est un jour de prière pour notre pays. Particulièrement à Lourdes où la Vierge Marie demanda à Bernadette : "*allez dire au prêtre que l'on vienne ici en procession*".

[Une pétition](#) demande au préfet et au maire de revoir leur dispositif :

Nous citoyens Français catholiques, nous nous sentons délaissés, tels des citoyens de seconde zone. Notre communauté souffre encore de l'exécution barbare d'un de nos prêtre, le père **Jacques Hamel**. Nous priver de fêter dignement la fête du 15 août, comme il est de coutume depuis plus de 150 ans à Lourdes et ce sans interruption même dans les heures les plus douloureuses qu'a traversé notre pays, ne fait qu'ajouter plus de tristesse à notre peine. Nous ne voulons pas céder à la terreur que notre

ennemi nous impose, en nous terrant dans notre église paroissiale.

Il ne s'agit pas de la procession au sein du sanctuaire, qui reste autorisée, [mais de celle de la paroisse de Lourdes](#). L'abbé **Duhar**, à la fin de la messe de 11h, l'a annoncé. Il a rappelé l'origine de cette procession, qui ne vient pas des apparitions de la Belle Dame des Grottes de Massabielle, mais de la conversion du prince musulman Lorda, lors de la fin du siège de Saint Charlemagne. Cette interdiction de procession, qui est également, le renouvellement de la consécration de la ville de Lourdes à la TSVM revêt une importance d'autant plus gigantesque.